

## Modalités de l'enquête

# Du lundi 15 juin au vendredi 17 juillet 2020

### CONSULTATION DU DOSSIER

Le dossier papier sera disponible à la mairie de Saclay, à la sous-préfecture de Palaiseau, et à la Préfecture de Paris et d'Ile-de-France.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête sera mis à la disposition du public sous une forme dématérialisée via :

- le site internet dédié à l'enquête publique : <http://ligne18.enquetepublique.net>
- le site internet de la préfecture de Paris et d'Ile-de-France : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications>

### DÉPOT D'AVIS

Les observations et propositions pourront être déposées par le public, sur un registre dématérialisé, via :

- le site internet dédié à l'enquête : <http://ligne18.enquetepublique.net>
- l'adresse de courriel : [ligne18@enquetepublique.net](mailto:ligne18@enquetepublique.net)

Des registres papier seront disponibles aux trois lieux de consultation du dossier.

Vous pouvez également adresser un courrier à :

M<sup>me</sup> la présidente de la commission d'enquête publique de la ligne 18  
Préfecture de Paris / Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris  
Service utilité publique et équilibres territoriaux  
5, rue Leblanc – 75911 Paris Cedex 15

**Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19, les modalités d'information et de participation du public par voie dématérialisée ont été favorisées.**

### LES PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour échanger par téléphone, sur rendez-vous, à réserver sur :

<http://ligne18.enquetepublique.net>

ou au 01 83 62 45 74 - Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

**Des permanences physiques seront aussi assurées aux dates et lieux suivants :**

#### Sous-préfecture de Palaiseau :

- 18 juin 2020, de 14 h à 17 h • 9 juillet 2020, de 14 h à 17 h
- 25 juin 2020, de 14 h à 17 h • 17 juillet 2020, de 14 h à 17 h
- 2 juillet 2020, de 9 h à 12 h

#### Mairie de Saclay :

- 19 juin 2020, de 14 h à 17 h • 9 juillet 2020, de 9 h à 12 h
- 26 juin 2020, de 9 h à 12 h • 17 juillet 2020, de 14 h à 17 h
- 30 juin 2020, de 14 h à 17 h

#### Pourquoi une nouvelle enquête publique ?

- Effectuer cette enquête publique dès à présent va permettre d'avancer les travaux assez tôt pour intégrer la gare CEA Saint-Aubin dans le tronçon mis en service dès 2026. Ceci permettra de renverser la tendance de la mobilité en faveur des transports en communs sur le plateau de Saclay, alors que la majorité des déplacements s'effectue en voiture à l'heure actuelle.
- La nature du projet étant désignée comme « d'intérêt national et urgent », elle justifie le démarrage de cette enquête dès le mois de juin.
- La mise en œuvre des modifications apportées à la DUP initiale nécessite de modifier les documents d'urbanisme locaux par le biais d'une Mise En compatibilité des Documents d'Urbanisme (MECDU).

Grand  
Paris  
express

Ligne  
18

Pourquoi une nouvelle  
enquête publique ?

Du lundi 15 juin  
au vendredi 17 juillet  
2020

Conception - Réalisation : Quai#3 pour la Société du Grand Paris - Mai 2020

Société  
du Grand  
Paris

La ligne 18 du Grand Paris Express reliera la gare Aéroport d'Orly à Versailles-Chantiers. Elle traversera un territoire stratégique et facilitera les déplacements des habitants de l'Essonne, des Yvelines, et du sud des Hauts-de-Seine, en assurant de nombreuses correspondances au sein de ses 10 gares (train, tram, RER, métro, bus...).

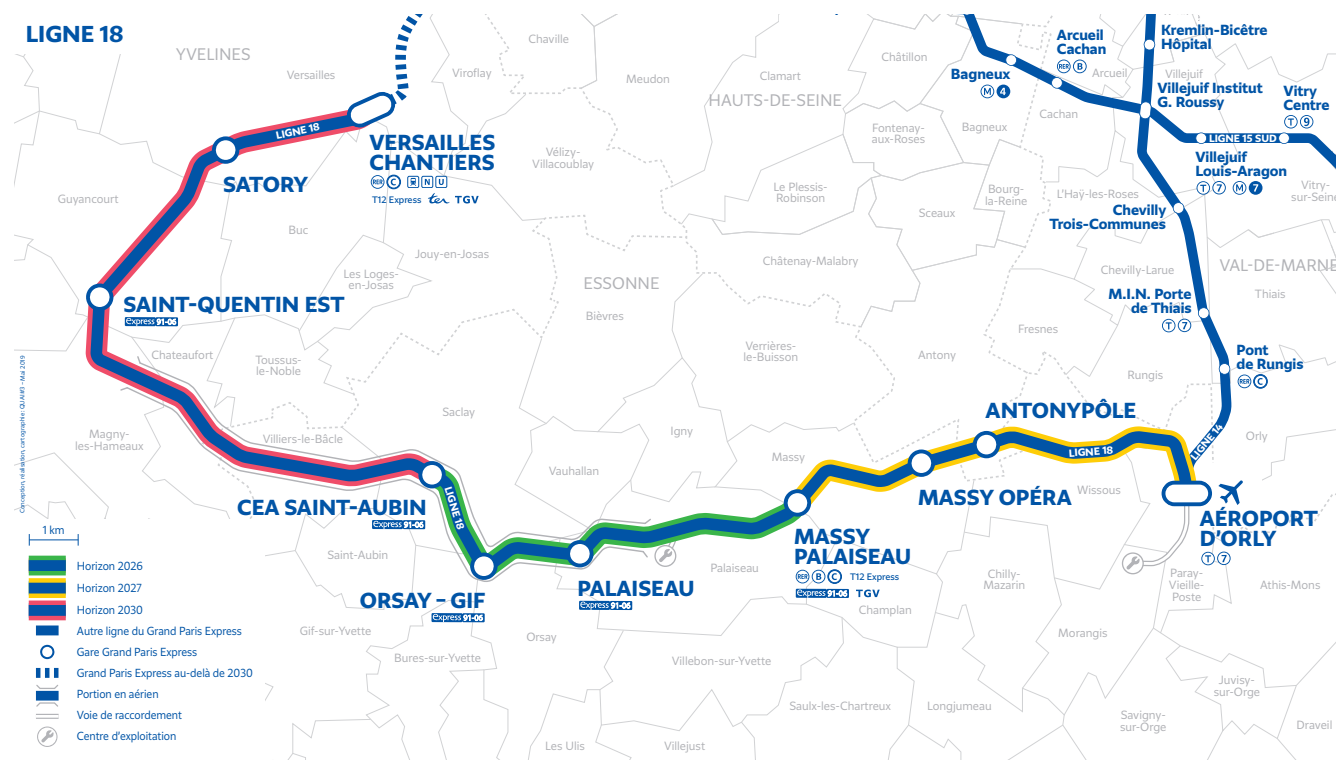
Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 21 mars au 26 avril 2016, la Ligne 18 a été déclarée d'utilité publique par décret n° 2017-425 du 28 mars 2017.

La présente enquête publique, qui se déroule du 15 juin au 17 juillet 2020, est préalable à une Déclaration d'Utilité Publique modificative. Elle porte sur :

- l'inclusion de la gare CEA Saint-Aubin, qui n'était pas couverte par la déclaration d'utilité publique initiale en raison d'incertitudes qui ont maintenant été levées du fait de l'évolution des fonctions du CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) ;
- les évolutions à la marge du tracé entre les gares Aéroport d'Orly et CEA Saint-Aubin, incluant notamment une optimisation de la transition souterrain/aérien à Palaiseau, résultant de l'avancée des études techniques ;
- la mise à jour des coûts et de la rentabilité socio-économique du projet du Grand Paris Express et en particulier de la ligne 18.

À l'issue de l'enquête et du rapport de la commission d'enquête, un décret en Conseil d'État pourra déclarer d'utilité publique les modifications apportées au projet de ligne 18. Cette déclaration d'utilité publique emportera mise en compatibilité des documents d'urbanisme de Wissous, Palaiseau et Orsay.

L'enquête publique porte également sur des adaptations des Plans Locaux d'Urbanisme des communes de Wissous, Palaiseau et Orsay. Ces adaptations sont nécessaires pour permettre la mise en œuvre du projet modifié. Elles font l'objet d'une procédure de Mise en Compatibilité des documents d'urbanisme (MECDU) de ces 3 communes, menée conjointement à la DUP modificative.



### La ligne 18 en chiffres

**13** communes desservies sur **3** départements

**35 km** dont **14 km** en aérien

Vitesse commerciale **65 km/h**

**150 000** voyages par jour attendus

**10 gares** avec de multiples correspondances

### Mise en service

**2026** entre Massy - Palaiseau et CEA Saint-Aubin

**2027** entre Massy - Palaiseau et Aéroport d'Orly

**2030** entre CEA Saint-Aubin et Versailles Chantiers